

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 11-090

Le 29 juin 2011

150 diplômés : un jalon important pour le Centre d'apprentissage individuel

WHITEHORSE — Le Centre d'apprentissage individuel continue d'offrir des solutions de rechange aux élèves qui veulent terminer leurs études, mais qui requièrent une plus grande flexibilité pour réussir dans le réseau des écoles publiques. Le nombre total d'élèves qui sont montés sur l'estrade afin de recevoir leur diplôme depuis la création du Centre en 2005 a franchi le cap des 150.

« Depuis qu'il a ouvert ses portes aux élèves, le Centre d'apprentissage individuel a toujours offert un environnement d'apprentissage souple pour les jeunes », a dit le ministre de l'Éducation, M. Patrick Rouble. « Le gouvernement s'est engagé à continuer d'appuyer le centre d'apprentissage, car il offre à toute personne qui le désire la possibilité de terminer ses études avec succès, dignité et motivation afin que celle-ci soit bien préparée pour entreprendre la prochaine étape de sa vie. »

Le Centre d'apprentissage individuel prend en charge des élèves de niveau secondaire qui, pour réussir, ont besoin d'un environnement plus souple que celui offert par les écoles secondaires traditionnelles. Par exemple, certains élèves doivent avoir un emploi ou s'occuper de leurs enfants et avoir la possibilité de poursuivre leurs études à la maison ou à temps partiel. Le centre d'apprentissage, où l'on peut s'inscrire à tout moment de l'année, offre un programme d'études modulaire flexible et des heures d'ouverture prolongées. D'autres activités comme les arts, l'éducation physique, l'apprentissage de la coiffure ou de la sculpture ainsi que l'expérience de travail sont intégrées au programme. On peut par exemple incorporer dans le programme d'enseignement de l'élève des stages en milieu de travail qui permettent d'acquérir de l'expérience, un programme de préparation à l'emploi ainsi qu'un programme de placement une fois le choix de carrière établi.

-30-

Renseignements :

Brianne Young
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
brianne.young@gov.yk.ca

Chris Madden
Communications
Ministère de l'Éducation
867-456-6789
chris.madden@gov.yk.ca

<%img_newsarticle%>

